CDG 13	CADRE D'EMPLOIS DES PROFESSEURS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE **(MUSIQUE, DANSE, ARTS PLASTIQUES)**	**STATUT** Avancement MAJ Avril 2012

I. AVANCEMENT DE GRADE

AGENTS CONCERNÉS	CONDITIONS D'ACCÈS		GRADE D'AVANCEMENT	Ratio de promotion
	Âge	Ancienneté		
Professeurs de classe normale	/	Avoir atteint le 6ème échelon	Professeur hors classe	Ratio promus/promouvables déterminé par la collectivité

II. PROMOTION INTERNE

AGENTS CONCERNÉS	CONDITIONS D'ACCÈS AU 1ER JANVIER		GRADE D'AVANCEMENT	QUOTA
	Âge	Ancienneté		
Fonctionnaires territoriaux	/	- Examen professionnel - Plus de 10 ans de services effectifs dans un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème ou de 1ère classe	Professeur de classe normale	1 Pour **3**